

Code d'article 147.56**Description** PLATEAUX TRAITEUR DEUX FACES**Catalogue** COT 32, HOS 208**Mise à jour** 02/10/2025 07:32:27**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT
Dimensions 25x34 CM
Matériel CARTON
Couleur ARGENT/OR
Grammage 1100 G/M2
Poids net d'une unité (g) 85,00
Code Décision 97/129/CE C/PAP 81
Signage Triman et Info-Tri

**Codes**

Intrastat 48232000
ITF14 18420499147564
EAN13 8420499147567

Colisage

Paquet Unités / paquet 25
Dimensions paquet (cm) 25,00 x 35,00 x 5,00
Poids brut colis (kg) 2,14
Volume paquet (m³) 0,0043750
Code Décision 97/129/CE LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri

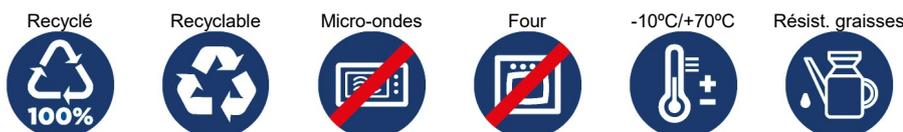


Carton Unités / carton 100
Paquets /carton 4
Dimensions carton (cm) 20,00 x 36,00 x 27,00
Poids brut carton (kg) 8,55
Volume carton (m³) 0,0194400
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 50
Cartons / palette 50
Conditionnement (U base x couches) 50 x 1
Poids (kg) 451,50
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est 100 % recyclé.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

229.89 BOÎTES CATERING, PLATE